

Avec les conditions estivales qui s'installent, le stress hydrique s'accroît et les températures deviennent de plus en plus souvent échaudantes. Heureusement, les blés ne sont globalement pas trop denses, ce qui est un avantage en pareille situation et résistent assez bien en bonnes terres jusqu'à ce jour. L'état sanitaire favorable est également un bon point. Par contre les sols séchant commencent à sérieusement décrocher. Moins d'inquiétude pour les escourgeons qui sont déjà bien avancés.

BLE

Fin des interventions

Avec la généralisation du stade laiteux-pâteux voir pâteux, il n'y a désormais plus d'interventions à prévoir sur les blés que ce soit sur maladies ou ravageurs. L'état sanitaire est globalement très favorable, mais on observe parfois quelques épis blancs. Une observation un peu méthodique permet d'identifier l'origine probable.

Epis partiellement blancs isolés

S'il s'agit de fusariose, vous constaterez que les épis ne sont pas entièrement blancs. Il peut s'agir d'épillets uniquement, ou de portions d'épis quand la maladie attaque le rachis de l'épi. Dans ce cas c'est la partie haute de l'épi qui est blanche dans des proportions variables en fonction de l'endroit où la maladie a contaminé l'épi. D'autre part les épis touchés sont disséminés de façon aléatoire. La fusariose est très peu présente cette année, le climat ayant été assez sec autour de la floraison.

Epis entièrement blancs isolés

Dans ce cas il faut regarder plus bas : la tige et les racines. En haut de tige on peut avoir à faire à une tordeuse peu fréquentes et non nuisible (sur faibles attaques les épis autour compensent). Il peut également s'agir de cécidomyies de la tige de blé qui sont très rares mais déjà observées dans l'Oise sur monoculture de blé en non labour. A priori absents de notre région, il pourrait aussi s'agir d'aiguillonier en haut de tige ou de cèphes des chaumes en bas de tige. En descendant vers le milieu de la tige on pourrait trouver des symptômes de rhizoctone. Ils sont en général superficiels sur gaines et sans incidence, mais parfois la tige est touchée. Plus bas on recherche des symptômes de fusariose de la tige et à la base ceux de piétin verse. Si l'épi est blanc, en coupant la tige au niveau de la tâche, on constate qu'elle est totalement nécrosée. Le seuil de nuisibilité, c'est-à-dire qui fait conclure qu'un traitement au stade 1noeud aurait été justifié, est de 30% de section nécrosée en moyenne sur 20 tiges. Exceptionnellement il peut arriver qu'un granulé d'azote tombe dans le cornet que forme la dernière feuille en cours de sortie au moment 3^{ème} apport. L'épi est alors entièrement blanc et complètement vide. Vu la proportion d'épis touchés on est toutefois dans l'anecdote.

Epis blancs par zones

Hormis un éventuel effet sol dans les zones plus séchantes, il faut regarder au niveau du système racinaire. Vu les conditions de récolte ces dernières années, les hivers peu gélifs et les conditions hydromorphes de mai-juin 2016, les problèmes de structure sont fréquents. Dans ce cas vous retrouverez les traces de charroi en été humide ou les zones où les récoltes d'automne ont été difficiles, ou enfin des zones à mauvaise structure ou drainant mal. Dans ce cas un diagnostic est

à envisager pour identifier le problème (défaut de chaulage, mauvaise activité biologique, mauvais drainage, lissages, compactages ...)

Il peut s'agir de piétin échaudage : les épis se répartissent par zones, correspondant souvent aux conditions décrites ci-dessus pénalisant le développement du système racinaire. Les 2 effets se cumulent et peuvent avoir un impact fort. Les taches s'étendent préférentiellement dans le sens du travail du sol. En prélevant délicatement une touffe de blé, et en lavant les racines, vous observez des racines noires caractéristiques. Le champignon remonte souvent à la base de tige qui noircit également. Cette maladie est symptomatique des sols qui fonctionnent mal. Les blés implantés dans des sols à bonne activité biologique sont très rarement attaqués même en blé sur blé sans labour. Dans les situations à risque, retarder le semis de 15 jours est du même ordre d'efficacité qu'un traitement de semence.

Conseil collectif rédigé pour le département de l'Oise mardi 13 juin 2017 (BSV N°16), par F.Dumoulin, conseiller grandes cultures à la Chambre d'agriculture de l'Oise.

Message rédigé à partir d'observations ponctuelles sur des parcelles de référence (parcelles fixes ou flottantes du réseau d'épidémiosurveillance du territoire, BSV, groupe DEPHY, plate forme régionale d'expérimentation) et locales, par les conseillers et techniciens de la Chambre d'Agriculture de l'Oise : C. Adam, C. Chatain, J.Dacquain, F. Dumoulin, H. Hémerlyck, B. Schmitt, F.Vignerou, A. Warin, S.Wieruszki, V. Yver. Les messages sont adaptés au contexte global du département de l'Oise, sans pouvoir prendre en compte toutes les spécificités locales ou parcellaires, ni les objectifs de l'agriculteur. Les produits phytosanitaires ne sont cités qu'à titre d'illustration, indépendamment de tout intérêt particulier et commercial. Chaque produit cité pointe un lien vers le site [e-phv](http://e-phv.maapar.fr) du MAAPAR, donnant accès à aux données réglementaires (n° d'AMM, matières actives, dosages, usages, DAR, ZNT, nombre d'applications maximales, bonnes pratiques,...).

L'utilisation des produits phytosanitaires et la décision d'intervenir restent sous l'entière responsabilité des exploitants et opérateurs en exploitation agricole.

Lire l'étiquette du produit commercial avant son utilisation.

La Chambre d'Agriculture de l'Oise est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture sous le n° IF 01762 pour son activité « conseil indépendant à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques », dans le cadre de l'accréditation multi-sites portée par l'APCA.